



# Projet Educatif De Territoire

## Avant-Projet Fegersheim 2015-2018

---

« Tu me dis j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »  
Benjamin Franklin

### SOMMAIRE

Préambule : L'éducation, un bien commun, l'affaire de tous .....	p.1
<b>I. Le diagnostic du territoire .....</b>	<b>p.3</b>
A/ Fegersheim .....	p.3
B/ Une offre de service développée en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse .....	p.3
1° Le maillage du territoire en termes de structures d'accueil, d'équipements et de services	
2° De nombreux services proposés, sans conditions restrictives d'accès, en direction des enfants et des jeunes fegersheimois.	
<b>II. Le PEDT, une opportunité pour mettre en synergie l'action éducative à l'échelle du territoire .....</b>	<b>p.10</b>
A/ Les 4 défis à relever collectivement .....	p.10
B/ Mais une gouvernance de l'action éducative partagée complexe .....	p.10
<b>III. Evaluer le PEDT .....</b>	<b>p.11</b>
Annexe : la carte des structures municipales et des écoles.....	p.14

---

**CONTACT : André HERRLICH, Adjoint au scolaire, au périscolaire et à la jeunesse**  
[a.herrlich@fegersheim.fr](mailto:a.herrlich@fegersheim.fr) / 03 88 59 04 59

## Préambule : l'éducation, un bien commun, l'affaire de tous

Le service public d'éducation et l'égal accès de tous au savoir réalisent un progrès dont la gestation date des Lumières et des aspirations révolutionnaires qui confèrent une place essentielle à l'éducation parmi les valeurs fondatrices d'un nouveau modèle de société. Il s'agit de permettre aux enfants d'acquérir une éducation universaliste pour souder les citoyens autour de la République. Dans ce contexte, c'est à l'institution scolaire qu'est revenue la lourde mission de donner forme à l'utopie républicaine et de remplir les promesses de 1789 en matière d'égalité sociale et d'émancipation intellectuelle, en formant un esprit civique amenant les individus à penser leur appartenance à la communauté politique sous l'angle de l'universalité. Sur la base de ces valeurs humanistes, le système éducatif français s'est ainsi progressivement construit autour d'une école sanctuarisée.

Depuis une trentaine d'années, le champ de l'éducation a connu de profondes mutations avec l'émergence des politiques éducatives territorialisées, dans le cadre de la décentralisation. En effet, **il faut tout un village pour éduquer un enfant** (proverbe sénégalais). De nombreux acteurs éducatifs concourent à l'éducation et à la formation de l'individu qui commence dès le plus jeune âge et se poursuit tout au long de la vie. Si l'école constitue l'un des vecteurs de socialisation et d'intégration citoyenne, ce n'est pas le seul espace qui partage cette ambition éducative. Les espaces d'apprentissages et de socialisation se sont multipliés et constituent de nouvelles réalités à appréhender. A côté de l'institution scolaire, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'un écosystème éducatif. D'autres figures éducatives gravitent ainsi autour de l'enfant, faisant intervenir une kyrielle d'acteurs éducatifs sur des temps différenciés, avec des contenus pédagogiques variés. Dans ce contexte, l'école est invitée à s'ouvrir sur son environnement et sur les autres partenaires éducatifs du territoire.

Aujourd'hui, l'inscription des projets éducatifs territoriaux dans le paysage législatif constitue une étape décisive en ce qu'elle invite les acteurs éducatifs à repenser la gouvernance du champ que recouvre l'éducation, c'est-à-dire à articuler service public national d'éducation et politique éducative locale tout en réinterrogeant la place et le rôle de chacun dans des espaces et des temps éducatifs nécessairement pluriels et décloisonnés.

Si l'enjeu demeure la mise en cohérence de ces temps, de ces espaces et de ces différentes modalités de prise en charge de l'enfant sur le territoire, l'échelon communal, collectivité de proximité par excellence, apparaît dès lors comme le niveau le plus pertinent pour mettre en synergie l'ensemble des actions éducatives développées localement et impulser une démarche de co-production des politiques éducatives à l'échelle du territoire, dans le cadre d'un dialogue partenarial renforcé et de dynamiques de mobilisation renouvelées.

**Cette démarche d'éducation tout au long de la vie** ne s'adresse plus seulement aux élèves mais à la population dans son ensemble. Dans cette perspective, toute la Ville participe de l'éducation, où l'existence de formes d'intelligences multiples relève de l'expérience individuelle, où leurs dialogues constituent un enrichissement individuel et collectif. Cette dynamique fondée sur la mobilisation des savoirs de tous sans exclusion se met au service du développement et de la créativité de tous. Mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, cette démarche éducative partagée aboutit à **l'émergence d'un territoire apprenant où la transmission des savoirs pluriels a lieu partout, par tous, pour tous, tout au long de la vie et de la Ville.**

En tant que bien commun, l'éducation est l'affaire de tous. Si l'école constitue un temps important, il existe cependant d'autres temps qui étendent les enjeux de l'éducation au-delà de l'école.

## Les différents temps de l'enfant

Ces représentations du temps sont aussi des représentations distinctes des activités qui doivent, dans l'idéal et à leur manière, concourir à l'instruction et à l'éducation des enfants :

- le temps parental et familial dans un contexte culturel, affectif, d'histoire de vie,
- le temps scolaire avec l'instruction obligatoire et l'éducation,
- le temps périscolaire pour les actions menées par des personnels non enseignants, au sein de l'école ou hors les murs,
- l'accueil périscolaire municipal le matin, midi et soir,
- les activités périscolaires du soir (assurées par la ville),
- les accueils de loisirs sans hébergement du soir (assurés par le secteur associatif),
- le temps extrascolaire pour les activités menées les mercredis et congés scolaires :
- les accueils loisirs maternels (municipaux),
- les temps informels dont l'enfant dispose seul (avec ses pairs, devant l'écran, la publicité, dans la rue...).

A ces temps correspondent des espaces.

Dans ce contexte, Fegersheim entend promouvoir les valeurs de la co-éducation à l'échelle du territoire en fédérant l'ensemble des acteurs éducatifs autour d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) ambitieux.

*« Menons le combat contre l'analphabétisme, la pauvreté et le terrorisme,  
nos livres et nos crayons sont nos meilleures armes »*

*« Nos livres et nos stylos sont nos armes les plus puissantes.  
Un enseignant, un livre, un stylo, peuvent changer le monde »*

*Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix 2014,  
discours à l'ONU 12 juillet 2013*

## I. Le diagnostic du territoire

---

### A/ Fegersheim

**Superficie:** 6.25 km<sup>2</sup>

**Densité :** 888 hab/km<sup>2</sup>

**Nombre d'habitants :** 5 553 habitants (source INSEE 1<sup>er</sup> janvier 2015)

Fegersheim, située à 12 kms au sud de Strasbourg, fait partie de l'Eurométropole.

Taux de chômage est de 6,20% (INSEE 2011)

24% de la population a moins de 18 ans

91% des femmes actives ont un emploi

833 familles avec des enfants de moins de 25 ans dont 132 avec 3 enfants ou plus (INSEE 2011)

1 995 ménages

### B/ Une offre de service développée en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

#### *1/ Le maillage du territoire en termes de structures d'accueil, d'équipements et de services*

*En 2014, 1062 enfants ont entre 3 et 18 ans.*

#### *Jeunesse :*

- Centre de loisirs OPAL Ecole Tomi Ungerer 3, rue de l'École 67640 FEGERSHEIM  
Tél. 06 65 13 28 38. Mail : pot-city@opal67.org avec **20 places pour les 4-11 ans.**
- Espace jeunes 8, rue de l'École 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 90 29 85 91  
Mail : animationjeunes.fegersheim@ hotmail.fr
- Relais assistants maternels intercommunal (RAM) Tél. 07 77 86 91 70  
Mail : ramintercommunal.gentilhome@ gmail.com, **73 assistantes maternelles dont 63 en activité.**
- Multi-accueil la Marelle 5, rue Auguste Ehrhard 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 02 92  
Mail : creche@fegersheim.fr **17 places « régulier » et 3 « occasionnel » 3 mois à 3 ans.**
- Micro-crèche le Toboggan 7, rue Camille Claudel 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 90 29 25 81
- Mail : creche@fegersheim.fr **10 places**

#### *Scolaire :*

- École maternelle de Fegersheim Ecole Tomi Ungerer 3, rue de l'École 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 16 13 Mail : ecolematfegersheim@gmail.com **71 élèves scolarisés**
- École maternelle d'Ohnheim 24, rue des Vosges 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 95 10 Mail : ce.0670197a@ac-strasbourg.fr **86 élèves scolarisés**
- École élémentaire de Fegersheim 48, rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 34 86  
Mail : ce.0671408s@ac-strasbourg.fr **146 élèves scolarisés**
- École élémentaire d'Ohnheim 1, rue de la Liberté 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 14 42  
Mail : ecole.ohnheim1@evc.net **184 élèves scolarisés**
- Collège d'Eschau 5, rue du Collège 67114 ESCHAU Tél. 03 88 64 26 33 Mail : ce.0671687@ac-strasbourg.fr **302 élèves issus de Fegersheim**
- Restaurant scolaire de Fegersheim 46, rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 06 73 **en moyenne 53 repas/jour**
- Restaurant scolaire d'Ohnheim 1, rue de la Liberté 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 14 42 **en moyenne 60 repas/jour**

- Étude surveillée de Fegersheim 48, rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 34 86 **en moyenne 18 enfants/soir**
- Étude surveillée d'Ohnheim 1, rue de la Liberté 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 14 42 **en moyenne 19 enfants/soir**
- Garderie périscolaire de Fegersheim 3, rue de l'Ecole 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 16 13 **en moyenne 14 enfants/soir**
- Garderie périscolaire d'Ohnheim 24, rue des Vosges 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 95 10 **en moyenne 11 enfants/soir**
- Les nouveaux projets d'écoles sont en cours d'élaboration. Les acteurs éducatifs communaux sont associés à leur mise en œuvre. Par exemple lors du précédent projet d'école sur « favoriser l'entrée dans les mathématiques » des temps de jeux logiques étaient portés avec l'espace jeune
- Lycées sur Erstein, Illkirch ou Strasbourg
- Universités, Grandes Ecoles, Post-Bac sur Strasbourg

#### *Emploi du temps des écoles de Fegersheim*

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi-mardi-jeudi-vendredi	8h-11h30	13h30-15h30
Mercredi	8h-10h APC 10-11h	

La construction des horaires scolaires s'est faite par sondage après les élections municipales. Une réflexion/évaluation en liaison avec les conseils des écoles pourrait permettre une redéfinition/amélioration de ces horaires. Le comité de pilotage animera la réflexion.

La garderie et l'étude surveillée fonctionnent les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 18h30.

Le mercredi la garderie et l'étude surveillée fonctionnent jusqu'à midi. Les enfants qui vont au centre de loisir sont acheminés à 10h par les services municipaux. Reste à régler le problème des enfants qui vont en APC et au centre de loisir.

#### *Les équipements culturels et sportifs :*

- Bibliothèque municipale : 10, rue de l'Ecole 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 35 05  
Mail : bibliotheque@fegersheim.fr  
Ouverture au public lundi : fermé mardi : 15h à 19h mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30  
jeudi : 16h à 19h vendredi : 10h à 14h samedi : 8h30 à 12h30
- École municipale de musique et de danse : 17a, rue du Gal De Gaulle 67640 FEGERSHEIM.  
Tél. 03 88 64 17 67. Mail : secretariat.emmd@fegersheim.fr  
Ouverture au public du lundi au vendredi : 14h à 17h30
- Centre Sportif et Culturel : 17a, rue du Gal De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 09 76.  
Mail : e.schaal@fegersheim.fr. Accueil administratif du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
- Courts de tennis
- Terrains de football
- Piste d'athlétisme 8 couloirs et sautoirs
- Terrains de baskets couverts
- Plateaux de basket plein air
- Parcours sportif

- Dojo
- Salle de danse
- Salles multi activités
- Caveau « Soleil d'Or » pour des expositions, concerts, spectacles
- Salle paroissiale
- Etangs de pêche
- Pistes cyclables (notamment vers le collège d'Eschau)

*Aires de jeux et parcs :*

- Parc du Bosquet
- Parc du Bourg
- Parc des Tulipes
- Nombreux squares aménagés

*Potentiel naturel riche :*

- Trame verte
- Forêts
- Champs
- Cours d'eau
- Circuits pédestres et cyclables dans la nature

*Une ville marquée par un dynamisme associatif :*

- La majorité des associations citées ci-après sont engagés dans le projet éducatif communal.

*Culture :*

- Association des Artistes Libres d'Alsace Marlène TRAUTMANN – Présidente. 19, rue Ambroise Paré 67200 STRASBOURG. Tél. 03 88 28 91 48
- Association de Sauvegarde du Patrimoine de FegersheimOhnheim Philippe ANTOINE – Président. 1a, rue de Cressier - 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 31 10 / 06 43 55 15 70. Mail : fego.patrimoine@gmail.com **travaille avec le conseil municipal des enfants.**
- Association organisatrice d'évènements "Original Event" Nicolas LABBE – Président. 7, rue de l'Amiral d'Urmont D'urville 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 72 70 14 07 Mail : nic.labbe@laposte.net **organisation du festival « jeux vidéo » et du « Fegstival » avec des activités dédiées aux enfants.**
- Groupe Vocal Alliance Bernard GUILLEUX – Président. 95, rue du Gal De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 83 24 54 53. Mail : bernard.guilleux@estvideo.fr
- Kazenpai Joselito PEIGNE – Président. 1, impasse Camille Claus 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 51 41 26 98. Mail : kazenpai@free.fr
- Société de musique "Harmonie de Fegersheim-Ohnheim" Pierre MEYER – Président. 31, rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 76 72 78 33. Mail : pierre.meyer4@gmail.com. Site : www.mhfo.fr **projet en lien avec les écoles est en cours de finalisation (chorale...)**
- Théâtre "Cercle Saint Maurice" Gilbert SPRAUEL – Président. 12, rue de l'Abreuvoir 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 15 30. Mail : sprauel.gilbert@gmail.com
- Théâtre alsacien "Fajersche Baaretheater" Christine CATALLI – Présidente. 6, rue de l'III - 67640 LIPSHEIM. Tél. 03.88.59.07.01. Mail : christine.catalli@sfr.fr **animation d'atelier dans le cadre des NAP**

*Sport :*

- AAPPMA FEGERSHEIM Robert METZGER – Président. 40, rue des Platanes - Rés. Chambord 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 92 37. **projet en cours avec l'espace jeune.**

- AAPPMA OHNHEIM Jean-Paul ANDLAUER – Président. 102, rue du Général De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 90 29 84 71. Mail : jean-paul.andlauer@sdis67. Com
- Slot club 67 Fabrice HEYL – Président. 31, rue de l'Amiral Dumont Durville 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 11 98 59 93. Mail : slots67@gmail.com
- Tennis Eric BERTHET – Président. 7, rue de l'Etang 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 72 69 05 83 Mail : tcfegersheim@wanadoo.fr **engagé dans les NAP**
- Tennis de table Marcel HEUCHEL – Président. 21, rue de l'Amiral Dumont D'urville 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 15 60 34. Mail : heuchelmarcel@orange.fr. Site : tennissetablefeg.free.fr **engagé dans les NAP**
- ACFO Association Cyclotouriste de Fegersheim Ohnheim Guy LATOURNERIE – Président. 8, rue de la Chapelle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 11 41. Site : www.cyclo-fegersheim.fr
- Aïkido Didier GUENEC – Président. 21, rue Salvador Dali 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 73 48 87 89. Mail : aikido.fegersheim@free.fr. Site : www.aikido-fegersheim.org
- Carpes à crocs Maxime FENDER – Président. 15, place de la République 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 69 26 70 08 / 06 25 94 43 15. Mail : fender.maxime@gmail.com
- Badminton David LAWRENCE – Président. 46, rue du Hohwald 67640 LIPSHEIM. Tél. 09 51 87 86 03 / 06 75 95 34 72. Mail : lawrence.david@free.fr
- Basket Cercle Sportif Saint Amand Marie-Luce LAHEURTE – Présidente. 64, rue du Général de Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 06 75. Mail : cmlaheurte@free.fr Site : cssa.basket.free.fr
- Danse country Texas Butterfly Albert DROESCH – Président. 19, rue Salvador Dali 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 67 34 77 97. Mail : a.droesch@wanadoo.fr. Site : www.texasbutterflydancers.com
- Danses de couple « En bal, et vous ? » Fanny PIERRAT – Présidente. 6, rue de la Liberté 67640 FEGERSHEIM. Tél. 07 82 64 11 70. Mail : info@enbaletvous.fr. Site : www.enbaletvous.fr
- Fegersheim athlétisme Michèle GOUJON – Présidente. 13, rue de l'III 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 13 02 56 75. Mail : michelegoujon@yahoo.fr
- Football Sébastien MEHL – Président. 5, rue des Platanes 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 22 93 53 31. Mail : sebastien.mehl@estvideo.fr **engagé dans les NAP**
- Karaté Stéphane BUON – Président. 7, rue Auguste Renoir 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 14 70 22 56. Mail : stefbuon@orange.fr
- Plongée Diodon Club Jean-Claude MOITRIER – Président. 4c, rue de Bolsenheim 67150 SCHAEFFERSHEIM. Tél. 06 73 92 33 88

*Divers :*

- Amicale du 3e âge Laure SPEISSER – Présidente. 13, rue des Tulipes 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 30 51
- Amicale des Donneurs de Sang de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim Bernard MONCOLLIN – Président. 1a, rue du Général De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 29 42 Mail : moncollin.bernard@neuf.fr
- Amicale des Sapeurs-Pompiers Manuel GELLY – Président. 27c rue de Lyon - 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 98 57 86 35. Mail : manuel.gelly.spv@live.fr
- Association des Arboriculteurs, distillateurs familiaux et Amis de la nature de Fegersheim Roland WEISSROCK – Président. 1, rue de l'École - 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 17 00. Mail : arboriculture.fegersheim@laposte.net
- Association des Arboriculteurs d'Ohnheim Dominique TROESCH – Président. 1, rue des Noyers 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 09 34
- Association des Amis de la Paroisse Protestante FegersheimOhnheim-Lipsheim Daniel SPECKEL – Président. 6, rue du Donon 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 19 22. Mail : dan.speckel@sfr.fr

- Association les Amis du Gentil'Home Jean-Paul MEYER – Président. 21, rue du Bourg 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 72 31 88 11
- Association Familiale de Fegersheim (AFF) Olivia RASOANOAVY – Présidente. 136, rue de Lyon- 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 59 06 99. Mail : [aff.fegersheim@gmail.com](mailto:aff.fegersheim@gmail.com)
- Association ILFO Bernard GUILLEUX – Président. 95, rue du Gal De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 83 24 54 53. Mail : [bernard.guilleux@estvideo.fr](mailto:bernard.guilleux@estvideo.fr)
- Caritas, secteur FegersheimGeispolsheim Monique WENDLING – Présidente. 5, rue Henri Ebel 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 87 12 84 33. Mail : [monique.wend@evc.net](mailto:monique.wend@evc.net)
- Conseil de Fabrique de Fegersheim Régis REYNAUD – Président. 27, rue du Bosquet 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 39 49
- Conseil de Gestion de la paroisse St Amand d'Ohnheim Bernard GUILLEUX – Président. 95, rue du Gal De Gaulle 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 83 24 54 53 Mail : [bernard.guilleux@estvideo.fr](mailto:bernard.guilleux@estvideo.fr)
- Caisse de Secours François RINCK – Président. 81, rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 12 10
- Boy'z & road Benjamin HERRGOTT – Président. 12, impasse de l'III 67640 FEGERSHEIM. Tél. 06 51 67 62 70
- Mieux Vivre Ensemble Daniel GUILPAIN – Président. 29, rue du Bosquet 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 16 77. Mail : [mieux-vivre-ensemble@laposte.net](mailto:mieux-vivre-ensemble@laposte.net). Site : [www.mve-feg.net](http://www.mve-feg.net)
- Parrainer un Enfant du Niger Philippe SCHOENLAUB – Président. 10, rue du Château 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 64 27 94.
- Paléo Expo Daniel CHAUVIN – Trésorier. 89, rue du Général De Gaulle 67640 FEGERSHEIM Tél. 03 88 64 96 18
- Union Nationale des Combattants Lucien GRAF – Président. 4, rue des Iris 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 69 06 21 84. Mail : [luciengraf@gmail.com](mailto:luciengraf@gmail.com)
- Un pas de plus pour Adrien Jean-Philippe REVILLOT – Président. 10, rue Bossuet 67640 FEGERSHEIM. Tél. 03 88 36 65 99

Volonté d'engagement dans le mieux vivre ensemble et la coéducation de la majorité de nos associations. Cependant des difficultés restent à lever dans la mobilisation des bénévoles (contraintes horaires), la possibilité de rémunération d'animateurs ou connaissance des spécificités du public 4-12 ans (formation).

## 2/ De nombreux services proposés, sans conditions restrictives d'accès, en direction des enfants et des jeunes fegersheimois.

« L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire. » Albert JACQUARD (1925-2013)

### Analyse de l'offre périscolaire et de loisirs du point de vue de la couverture territoriale et de la fréquentation

#### Tableau de fréquentation de la garderie et du restaurant scolaire janvier 2015:

ETUDE ET GARDERIE DU MERCREDI 10h à 12h																		
	07-janv	14-janv	21-janv	28-janv	Total par écoles	Moy/jour												
EEF	5	4	4	3	11	2,75												
EMF	2	2	4	0	6	1,5												
EEO	2	2	2	2	6	1,5												
EMO	1	3	2	1	6	1,5												
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>7,25</b>												
ETUDE ET GARDERIE LE SOIR 15h30 à 18h30																		
	05-janv	06-janv	08-janv	09-janv	12-janv	13-janv	15-janv	16-janv	19-janv	20-janv	22-janv	23-janv	26-janv	27-janv	29-janv	30-janv	Total par écoles	Moy/jour
EEF	21	27	24	23	20	25	27	26	21	18	23	21	19	19	23	20	275	17,19
EMF	18	18	16	19	19	21	23	22	19	19	17	18	19	19	14	13	224	14,00
EEO	23	36	29	33	27	13	29	19	24	13	26	24	26	11	35	26	298	18,63
EMO	19	9	13	13	15	18	13	13	16	15	13	15	16	15	13	11	168	10,50
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>90</b>		<b>88</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>92</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>65</b>	<b>79</b>				<b>70</b>	<b>883</b>	<b>55,19</b>	
RESTAURANT SCOLAIRE																		
	05-janv	06-janv	08-janv	09-janv	12-janv	13-janv	15-janv	16-janv	19-janv	20-janv	22-janv	23-janv	26-janv	27-janv	29-janv	30-janv	Total par écoles	Moy/jour
EEF	51	59	59	50	45	52	50	45	47	53	54	42	44	59	50	54	814	50,875
EEO	53	64	64	64	56	65	75	56	56	69	61	54	46	56	63	52	954	59,625
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>123</b>	<b>123</b>	<b>114</b>	<b>101</b>	<b>117</b>	<b>125</b>	<b>101</b>	<b>103</b>	<b>122</b>	<b>115</b>	<b>96</b>	<b>90</b>	<b>115</b>	<b>113</b>	<b>106</b>	<b>1768</b>	<b>176,8</b>
Pour mémoire en 01/2015 : 16 jours de classe																		

La commune et ses partenaires travaillent à l'amélioration des conditions d'accueil. La restauration scolaire gagnerait à avoir un espace plus grand pour permettre une meilleure organisation. Le système d'inscription des différents accueils est en cours d'évolution pour une meilleure organisation.

#### Les Nouvelles Activités Périscolaires :

La commune s'est engagée à la mise en œuvre de NAP les mardis et jeudis à destination des élèves de l'école élémentaire. L'organisation s'est faite sous la houlette de l'adjoint aux affaires scolaires et des services à travers des réunions publiques et des appels aux bénévoles et associations.

Pour l'année scolaire en cours :

- 4 périodes couvertes. Périodes 2 et 3 le mardi. Période 4 mardi et jeudi. Période 5 le jeudi.
- Le mardi des activités artistiques et culturelles dans les écoles : écologie, tricot, théâtre, arts plastiques, journalisme, atelier chocolat, alsacien.
- Le jeudi des activités sportives au centre sportif et culturel : football, tennis, tennis de table, danse orientale.
- 258 heures d'activités ont été proposées.
- 156 enfants ont participé à au moins une activité

- La participation des familles est de 3€ par séance d'une durée d'1h30. Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au CCAS de la commune.
- un questionnaire de satisfaction sera distribué fin juin pour entendre les usagers et éventuellement réorienter.

Infrastructures limitées sur Ohnheim. Travail en bonne intelligence avec les enseignants sur la mutualisation des locaux. Distance importante vers le centre sportif et culturel, transport en bus obligatoire. Acquisition d'un bâtiment à proximité de l'école pour offrir de nouvelles perspectives d'accueil.

Des retraités s'investissent dans la mise en œuvre des NAP (accompagnement vers le centre sportif et culturel, animation d'atelier). Lien intergénérationnel vers un mieux vivre ensemble.

La mise en œuvre de NAP à la maternelle reste est en question.

#### ***Accueils Collectifs des Enfants Mineurs :***

Pot'City : Un accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 12 ans est en DSP auprès de l'OPAL. Il accueille les mercredis et pendant les vacances de 20 à 40 enfants. La jauge est pour le moment satisfaisante. Une pré-étude a été faite pour un accueil quantitatif plus important. Satisfaction des usagers.

Espace Jeune : un accueil pour les 12 -18 ans est en DSP auprès de la FDMJC. Accueil des jeunes à l'Espace Jeune de la commune du mardi au vendredi. 90 jeunes de 10 à 15 ans fréquentent régulièrement. Programmes spécifiques les week-ends et les vacances scolaires. Des réflexions sont en cours pour trouver un espace plus vaste, adapté à leurs besoins.

#### ***Manifestations communales en direction de la jeunesse :***

- Le Feg'stival : co-construit avec les jeunes du village, une grande journée culturelle (jeux, concerts, ateliers développement durable) à destination de tous.
- Les Foulées de Fegersheim, courses sur route avec des courses pour les enfants dès 6 ans.
- Le conseil municipal des enfants.
- Activités « développement durable » : Bio'tager, ruches pédagogiques, protection des oiseaux...
- Animations à la Bibliothèque
- Animations « Jeux à gogo »
- Concerts et spectacles au Caveau et en plein air. Cinéma et Théâtre en plein air.

## II. Le PEDT, une opportunité pour mettre en synergie l'action éducative à l'échelle du territoire

---

*« C'est [...] avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever la chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. »*

Hannah Arendt, philosophe, La crise de la culture

Si le cœur de la politique éducative est de contribuer à l'épanouissement des enfants et d'améliorer la qualité du service rendu, l'efficacité de l'action collective repose sur des actions concertées, mises en cohérence et en synergie, intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales. Cette dynamique transversale, interne et externe, permettra d'impulser un projet éducatif de territoire porteur d'une stratégie globale de développement territorial durable. Dans ce contexte, l'élaboration du PEDT invite les acteurs éducatifs du territoire à relever collectivement 4 types de défis, dans un environnement marqué par une gouvernance de l'éducation partagée complexe.

### A/ Les 4 défis à relever collectivement

- 1. concevoir, dans le cadre d'une responsabilité éducative partagée, de nouveaux modes d'action en construisant une cohérence éducative à l'échelle du territoire** (de la petite enfance à l'adolescence voire au-delà)
- 2. organiser et valoriser la complémentarité entre les différentes actions éducatives conduites dans le cadre de projets à l'échelle du territoire** (projets d'école, projets associatifs, projets pédagogiques des structures d'accueil, projets des parents d'élèves...)
- 3. repenser l'articulation et la transition entre les différents temps de l'enfant de façon à instaurer une continuité éducative**, face à la recomposition globale du temps éducatif (nouvel équilibre quotidien entre le temps scolaire, le temps périscolaire et le temps extrascolaire)
- 4. co-produire les politiques éducatives dans un cadre partenarial renforcé, en mobilisant l'ensemble des ressources éducatives du territoire autour d'un projet et en favorisant des dynamiques d'actions collectives renouvelées**

### B/ Mais une gouvernance de l'action éducative partagée complexe

Au-delà de l'inscription du PEDT dans la loi pour la refondation de l'école, il convient de souligner l'absence de cadre juridique propre au PEDT afin qu'il puisse donner toute sa mesure.

Le PEDT repose dès lors entièrement sur la **volonté d'alliance des acteurs pour faire émerger un projet éducatif partagé** ainsi que sur la capacité des institutions à se mobiliser et à faire évoluer leur mode d'intervention. La structuration d'un comité de pilotage engageant toutes les parties prenantes demande temps et pédagogie. Sous la présidence du Maire, parents, enseignants, élus, administration et associations concourent à la réussite du projet.

L'équipe élue en avril 2014 s'est engagée à la mise en œuvre de Nouvelles Activités Périscolaires et d'un Comité de Pilotage. Rien n'était en place jusqu'alors. Une première réunion a eu lieu en mai débouchant sur des appels à engagement. Puis des réunions d'étape ont été proposées en novembre et en juin. Au delà des élus et de l'administration, la population s'engage lentement dans le processus qui est une démarche innovante, que l'ensemble des intervenants doit s'approprier.

### III. Des indicateurs pour évaluer le PEDT

---

Nous veillerons à apporter une attention particulière au public par tranche d'âge (- de 6 ans, + de 6 ans). Après validation du PEDT, le comité de pilotage consultera les parties prenantes à travers des questionnaires en ligne avec les items ci-dessous.

Exemple : <http://goo.gl/forms/bGrftawohu>

#### Pour les acteurs du temps scolaire

- Comparaison des résultats scolaires par période/ à l'année qui précède la mise en œuvre des nouveaux rythmes.
- Vigilance appropriée des enfants sur les temps d'apprentissages
- Choix des moments clé de la journée : matin (début, milieu, fin), après-midi (début, milieu, fin)
- Moment et temps de récréation identique à l'année précédente ?
- Comparaison des moments de fatigue repérés (dans la journée, dans la semaine, dans l'année) ?
- Comparaison du nombre d'accidents signalés ? du nombre d'incivilités constatées ?
- APC, organisation, concertation avec accueil périscolaire...
- Niveau de satisfaction dans la mutualisation des espaces, du matériel ?
- Convention établies pour mutualiser (espaces, matériel...) avec le périscolaire
- Règles de vie concertées avec l'accueil périscolaire
- Indicateurs spécifiques à la mise en œuvre du projet d'école

#### Pour les acteurs du temps périscolaire

- Intervention de nouveaux intervenants autres que ceux de l'accueil périscolaire initial?
- Temps de déplacement pour les nouveaux temps périscolaires (NTP)?
- Gestion des listings d'enfants ?
- Niveau de la concertation NTP et APC
- Mutualisation des locaux, du matériel ?
- Disponibilité des locaux et adaptation aux activités ?
- Organisation adaptée des temps de sieste et/ou de repos pour chaque tranche d'âge de 3 à 10 ans ?
- Activités adaptées au moment de la journée ?
- Nombre d'inscrits pour chacune ? taux d'assiduité ?
- Taux de participation par période/ enfants scolarisés ? % des – de 6 ans
- Nombre d'activités moyen par enfant au cours de la semaine ?
- Nombre d'activités moyen par enfant au cours de l'année ?
- Qualifications et compétences des intervenants sollicités ?
- Comparaison du nombre d'accidents signalés ? du nombre d'incivilités constatées ?
- Alternance entre des temps en grands groupes/petits groupes ?
- Alternance pour l'enfant de temps d'activités dirigées et de temps en autonomie ?
- Présence de temps pour ne rien faire ?
- Les locaux/l'aménagement permettent-ils à l'enfant d'être en petit groupe, seul ?
- Durée du temps de repas ? Nombre d'enfants pas service ?
- Niveau sonore durant le temps de repas ?
- Comparaison des moments de fatigue repérés ? (dans la journée, dans la semaine, dans l'année)

- Convention établies pour mutualiser (espace, matériel....) avec l'école
- Règles de vie concertées avec l'école
- Indicateurs spécifiques à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Autres incidences sur l'organisation de l'accueil périscolaire
- Autres difficultés rencontrées
- Exemple : morcellement des temps des intervenants, qualification des intervenants, compétences/- de 6 ans....)

 **Pour les familles :** (à partir de questionnaires par exemple)

- Incidence des nouveaux horaires scolaires sur l'organisation familiale ? (pause méridienne, fin d'après-midi, mercredi...)
- Entraide entre parents ?
- Motivation de l'enfant à aller à l'école/ à l'année précédente ?
- Motivation à participer à des activités périscolaires?
- Motivation à fréquenter l'accueil périscolaire pour les jeux libres ? ...
- Moments de fatigue repérés ? (dans la journée, dans la semaine, dans l'année)
- Participation de l'enfant à une activité périscolaire (NAP) par semaine ?
- L'enfant (âge) se trouve-t-il seul à la maison une fois ou plusieurs par semaine
- Répertorier les moments) de la journée et durée où l'enfant est seul chez lui: ½ heure, ¾ d'heure, + d'1 heure ?
  - Impact sur la participation à des activités de loisirs avant les nouveaux rythmes ?
  - Participation financière incidence

 **De manière transversale :**

- Fonctionnement du groupe de pilotage (nombre de réunions)
- Composition du groupe, représentativité, assiduité des membres
- Pilotage, compte rendus
- Observation du fonctionnement pour les – de 6 ans, les + de 6 ans ?
- Ajustements proposée par le groupe de pilotage en cours d'année ?
- Impact de la nouvelle organisation sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, d'activités?
- Articulation des projets scolaires et périscolaires ?
- Elaboration de règles de vie collective communes pour tous les acteurs ?
- Mise en place d'activités scolaires et périscolaires concertées ?
- Incidences financières pour la collectivité ?

 **Pour les acteurs des temps extra-scolaires (en dehors de leurs activités en périscolaire):**  
en précisant (- de 6 ans, + de 6 ans)

- Incidence sur la fréquentation du mercredi après midi en ACM ?
- Incidence sur la fréquentation de l'ACM durant les vacances ?
- Incidence sur le nombre de licenciés dans les clubs sportifs ?
- Incidence sur la fréquentation des structures associatives ou de collectivités : dans les activités culturelles, artistiques (bibliothèque, musique, arts plastiques, danse....) ?

*« Sois toi-même, cherche ta propre voie. Apprends à te connaître avant de prétendre connaître les enfants. Mesure les limites de tes capacités avant de fixer celles des droits et des devoirs des enfants. Parmi tous ceux que tu pourrais avoir à comprendre, élever, instruire, tu vins en premier, c'est par toi qu'il faut commencer »*

Janusz Korczac (médecin pédiatre, écrivain, pédagogue)

## LA CARTE DES STRUCTURES MUNICIPALES ET DES ÉCOLES

